Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche

CNESER

Séances des 20 et 21 mars 2024

Relevé de votes

Accréditation des établissements d'enseignement supérieur du site Bourgogne-Franche-Comté et Centre Val de Loire en vue de la délivrance de diplômes nationaux :

Etablissement	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
Institut agro Dijon	15	0	10	2
Ecole nationale supérieure d'art de Dijon	23	0	1	3
Institut supérieur des beaux-arts de Besançon	23	0	1	3
Université de Besançon*	4	0	22	0
Université de technologie de Belfort- Montbéliard	25	0	1	0
Université de Tours	20	0	3	0
Université d'Orléans	22	0	1	0
INSA Centre-Val-de-Loire	21	0	1	0
Ecole d'art et de design d'Orléans	19	0	1	2

^{*} Le vote pour cet établissement vaut pour les formations co-accréditées avec l'ENSMM

La cheffe du département Qualité et reconnaissance des diplômes

Catherine MALINIE